

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

---

Séance extraordinaire du lundi 8 juillet 2024

Résolution: CE24 1094

---

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) de tenir une consultation publique sur « Les conditions de succès afin d'assurer la cohabitation sociale et une intégration harmonieuse des ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les quartiers de la métropole »;
- 2- de confier au Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS), avec la collaboration des services et des arrondissements concernés, la responsabilité de ce dossier aux fins de la consultation publique à être tenue par l'OCPM.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1241361001  
/mt

Luc RABOUIN

---

Président du comité exécutif

Domenico ZAMBITO

---

Greffier adjoint

(certifié conforme)

---

Domenico ZAMBITO  
Greffier adjoint

Signée électroniquement le 9 juillet 2024